



## AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) **le mardi 16 décembre 2025 à 19h30 en session ordinaire.**

- Election d'un ou d'une secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 octobre 2025
  - 1. Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le BP 2026
  - 2. Octroi d'une subvention
  - 3. Renouvellement de la convention du Service d'Instruction Mutualisé des Actes d'Urbanisme (SIMAU)
  - 4. Projet partenarial d'aménagement (PPA) de l'estuaire de l'Orne et son littoral : demande d'être signataire du PPA et autorisation de signature du maire
  - 5. Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le centre de gestion du Calvados
  - 6. Création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet 6.46/35<sup>ème</sup>
  - 7. Tarifs des concessions du cimetière communal au 1<sup>er</sup> janvier 2026
  - 8. Cimetière communal : procédure de régularisation des sépultures sans titre de concession
  - 9. Gestion des activités périscolaires : choix du prestataire

### Questions et informations diverses

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 09/12/2025

